

CONTRAT DE RÉSERVATION - À retourner avec le règlement correspondant

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone (portable) : E-mail :
Véhicule : Marque : Immat :

Composition de la famille :

| Nom | Prénom | Date de naissance |
|-------|--------|-------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



RÉSERVATION EMPLACEMENT

Date d'arrivée : Date de départ :

- Caravane Tente : Dimension : Camping-car
 Personne supplémentaire de 10 ans et + ; Nombre :
 Enfant supplémentaire de - de 10 ans ; Nombre :
 Animal (1er et 2e catégorie non autorisé) 3,50 € x (nombre de nuits) = €
Race : Carnet de vaccination demandé à l'arrivée
Assurance annulation : Oui Non

Acompte = 80 €

Frais de dossier = 25 € (offert hors juillet et août)

Assurance annulation = 3% du montant total du séjour (minimum de 20€) à réglé après confirmation du camping.

Le solde du séjour en emplacement est à régler le jour de votre arrivée

TOTAL RÉGLÉ À LA RÉSERVATION :

Acompte + frais de dossier
= €

Mode de règlement :

- Chèque (Ordre Océlandes Immo)
 Chèque vacances
 CB date d'expiration : / / 20.....
N°
Cryptogramme :

RÉSERVATION HABITAT LOCATIF

Date d'arrivée : Date de départ :

- Tithome 4 personnes MH confort 6 personnes
 MH confort 2 personnes MH confort 8 personnes
 MH confort 4 personnes MH grand confort 4 personnes 2 salles d'eau
 MH confort 4/6 personnes MH grand confort 6 personnes 2 salles d'eau
 MH confort PMR 4 personnes

Options :

- Draps x 1pers = € Draps x 2 pers = €
 Kit Bébé Oui Non = 3 € x (nombre de nuits) = €
 Animal (1er et 2e catégorie non autorisé) 3,50 € x (nombre de nuits) : €
Race : Carnet de vaccination demandé à l'arrivée

Assurance annulation : Oui Non

Acompte = 25 % du montant total du séjour (locatif + options)

Frais de dossier = 25 € (offert hors juillet et août)

Assurance annulation = 3% du montant total du séjour (minimum de 20€).

Le solde du séjour en location est à régler 15 jours avant votre arrivée

TOTAL RÉGLÉ À LA RÉSERVATION :

Acompte 25% + frais de dossier
= €

Mode de règlement :

- Chèque (Ordre Océlandes Immo)
 Chèque vacances
 CB date d'expiration : / / 20.....
N°
Cryptogramme :

CONDITIONS ET MODALITES DE RESERVATION

Un seul véhicule et un seul animal sont autorisés (pas d'animal sur les locations grand confort) sur l'emplacement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits. Tout animal devra être vacciné, son carnet de vaccination à jour sera demandé à l'arrivée, un supplément de 3,50 € par nuit sera demandé pour l'animal. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents. Maximum 6 personnes sur les emplacements nus. Toute réservation est nominative et ne peut être cédée ou sous-louée. Les personnes inscrites sur le contrat ne pourront être remplacées par un tiers. La réservation ne deviendra effective qu'après réception du contrat, de l'acompte demandé et notre accord par écrit. Les préférences formulées lors de la réservation seront satisfaites dans la mesure des disponibilités, sans engager la responsabilité du camping. Elles ne peuvent être ni garanties, ni exigées.

En cas d'annulation effectuée par écrit : 3 mois fermes avant le début du séjour, 100% de l'acompte vous sera remboursé, 2 mois fermes avant le début du séjour, 50% de l'acompte vous sera remboursé. Après ce délai la totalité de l'acompte ou du versement restera acquise au camping. Dans tous les cas les frais de réservations ne sont pas remboursés. Pour toute prise en charge complémentaire, le camping vous propose une assurance annulation.

En cas de non-venue le jour de l'arrivée prévue, sans nouvelles écrites du client, le camping disposera de l'emplacement dès le lendemain 12h

LOCATIONS :

En Juillet et Août, les locations de mobil-homes se font du samedi 16h au samedi 10h. Ce contrat de réservation donne lieu à un versement d'acompte : 25% du montant total du séjour avec un minimum de 50 €, plus 25 € de frais de dossier (frais de dossier offerts pour les séjours hors Juillet et Août). Le solde pour les mobil-homes devra être impérativement payé 15 jours avant l'arrivée et validera définitivement la réservation. En cas de non-paiement dans le délai imparti, la réservation deviendra caduque, l'acompte versé sera perdu et le camping disposera de la location.

Un chèque de caution de 200 € sera demandé à votre arrivée. Il vous sera restitué en fin de séjour si aucune dégradation ou casse n'est constatée. Un second chèque de 70 € sera demandé pour le forfait ménage et vous sera restitué si la location est remise dans un état de propreté impeccable. En cas de départ

en dehors des heures d'ouverture de la réception, l'état des lieux sera fait ultérieurement et les cautions seront restituées dans les conditions mentionnées ci-dessus sous huitaine. Le locataire s'engage à parfaire la somme si le montant de la caution ne suffit pas à réparer les dégâts causés.

EMPLACEMENTS :

Les locations d'emplacements se font de 14h à 12h. Ce contrat de réservation donne lieu à un versement d'acompte : de 80 €, plus 25 € de frais de dossier (frais de dossier offerts pour les séjours hors Juillet et Août). Une caution de 20 € vous sera demandée pour la carte des barrières automatiques. Le paiement du solde pour les emplacements nus se fera le jour de l'arrivée au camping. Tout départ après 12h sera facturé comme une nuitée supplémentaire.

Lors de votre séjour, vous pourrez être photographiés et paraître sur notre prochaine brochure ou sur notre site internet. En cas de refus, vous devez le notifier à l'accueil par écrit le jour de votre arrivée.

J'accepte les conditions de réservation, telles que décrites ci-dessus

Fait à : Le : Signature :